

LES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES

APERÇU ET DÉFINITION(S)

Bien qu'un symptôme unique ou un événement isolé ne constitue que rarement un signe de maladie mentale, un symptôme qui se répète fréquemment, qui dure pendant plusieurs semaines ou qui devient un trait de comportement régulier chez une personne peut signaler l'apparition d'un trouble psychologique plus grave qu'il faut traiter. Voici quelques-uns des principaux signes d'une maladie mentale éventuelle :

- changement marqué de la personnalité au fil du temps;
- confusion de la pensée, idées grandioses;
- sentiments prolongés de dépression ou d'apathie;
- exaltation et mélancolie extrêmes;
- angoisse accrue, peur, colère, soupçons, rejet de la responsabilité sur autrui;
- repli sur soi-même, égocentrisme accru;
- reniement des problèmes évidents et refus d'accepter de l'aide;
- abus de stupéfiants;
- pensées suicidaires, expression des pensées suicidaires.

Les apprenants et les apprenantes qui présentent une demande de services adaptés en raison d'un trouble psychologique participent à une forme de traitement quelconque : soit la thérapie médicale, soit la psychothérapie, soit une combinaison des deux. Il incombe au bureau des besoins particuliers du collège de travailler en consultation avec des professionnels de la santé mentale qui œuvrent au sein des hôpitaux et des organismes communautaires afin de garantir que toutes les apprenantes et tous les apprenants atteints de troubles psychologiques pourront faire face au stress régulier de la vie scolaire. À titre de professeur, il est essentiel de fournir un milieu propice à l'apprentissage et de travailler étroitement avec les services des besoins particuliers du collège pour favoriser la réussite des apprenantes et des apprenants atteints de troubles psychologiques.

RÉPERCUSSIONS SUR L'APPRENTISSAGE ET STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Trouble	Répercussions sur l'apprentissage
Troubles d'adaptation : troubles se manifestant en réponse à un facteur de stress particulier; on prévoit un rétablissement complet.	Perte de motivation pour assister aux cours et compléter les travaux; si le trouble est accompagné de dépression ou d'angoisse, il pourrait avoir un impact temporaire sur l'apprentissage tout comme les troubles anxieux et dépressifs (voir ce qui suit); interactions inappropriées avec les autres, à l'intérieur de six mois (c.-à-d. peut se montrer belliqueux à l'égard d'autrui).
Troubles anxieux : troubles dont le symptôme principal est l'anxiété. <i>Types de troubles anxieux : troubles paniques; agoraphobie; phobies particulières; trouble obsessionnel-compulsif; syndrome de stress post-traumatique; trouble d'anxiété généralisée.</i>	Il se peut que l'apprenante ou l'apprenant ressente de la peur ou de l'angoisse à l'égard des activités scolaires à un tel point qu'elle / il n'assiste pas aux cours ou ne tient pas ses engagements; l'anxiété grave peut paralyser la capacité à penser et à agir; elle peut également se manifester d'une manière physique (ex. maladie, grande agitation); l'anxiété grave peut provoquer des réactions physiques qui entravent l'apprentissage, c'est-à-dire qui empêchent l'apprenant ou l'apprenante d'assimiler la matière enseignée l'apprenant ou l'apprenante d'assimiler la matière enseignée ou de s'en souvenir; quand souvenir; quand le degré d'angoisse est élevé, l'apprenante ou l'apprenant risque davantage de réagir avec colère, d'adopter un comportement agressif ou de se replier sur elle / lui-même; elle / il est plus susceptible d'éprouver de la fatigue que la moyenne des apprenants et des apprenantes.

<p>Troubles de l'humeur : les symptômes peuvent être aigus, graves et de courte durée ou il peut s'agir de troubles chroniques.</p> <p><i>Types de troubles de l'humeur : trouble dépressif majeur; trouble dysthymique; trouble affectif bipolaire; tempérament cyclothyme; trouble de l'humeur lié à une substance psychoactive.</i></p>	<p>Manque d'énergie et de motivation pour travailler; incapacité à penser ou à agir rapidement; tristesse ou manie qui met les autres mal à l'aise; un bon nombre des symptômes peuvent entraîner un malaise physique, tel que la perte d'appétit, ce qui peut mener à des habitudes alimentaires ou hygiéniques malsaines; perte d'estime de soi, entraînant le négativisme; parmi les effets secondaires des médicaments : la vision trouble, la difficulté à se concentrer, la somnolence et l'agitation.</p>
<p>Troubles de la personnalité : ces troubles se caractérisent par un mode durable des conduites et de l'expérience vécue qui dévie notablement de ce qui est attendu dans la culture de l'individu, qui est envahissant et rigide, qui apparaît à l'adolescence ou au début de l'âge adulte, qui est stable dans le temps et qui est source d'une souffrance ou d'une altération du fonctionnement.</p> <p><i>Types de troubles de la personnalité : personnalité paranoïaque, personnalité schizoïde, personnalité schizotypique, personnalité antisociale, personnalité borderline, personnalité narcissique, personnalité évitante, personnalité dépendante, personnalité obsessionnelle-compulsive.</i></p>	<p>A de la difficulté à entretenir des relations; provoque la frustration chez les autres; on « punit » très souvent l'apprenante ou l'apprenant sans qu'elle / il ne sache pourquoi; elle / il a de la difficulté à faire confiance aux autres, ce qui la / le pousse parfois à adopter un comportement manipulateur, à rejeter la responsabilité sur autrui, à essayer de se replier sur elle / lui-même; bien souvent, la personne atteinte d'un trouble de la personnalité vit une situation de crise.</p> <p><i>(Tous ces symptômes font en sorte qu'il est difficile d'accepter l'aide offerte par l'entremise des modifications et des services adaptés.)</i></p>
<p>Troubles de l'alimentation : ces troubles se caractérisent par l'angoisse associée à la prise de poids. Ils peuvent avoir des conséquences irréversibles à long terme sur la santé physique et émotionnelle de la personne atteinte.</p> <p><i>Types de troubles de l'alimentation : anorexie; boulimie.</i></p>	<p>Absences de l'école en raison du traitement des problèmes de santé causés par les habitudes alimentaires; la léthargie, le manque de mémoire et de jugement comptent parmi les effets secondaires de la malnutrition.</p>

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

En plus de mettre en œuvre les stratégies d'enseignement générales suivantes, il est prudent pour les professeurs de demeurer à l'affût de tout changement notable quant aux habitudes de travail, au comportement, au rendement ou à la participation de l'apprenant ou de l'apprenante, par exemple les absences fréquentes; le découragement; le manque d'organisation dans les travaux scolaires; le manque de bonne volonté ou l'incapacité générale à communiquer avec les autres; les plaintes fréquentes ou les signes de fatigue; la difficulté à se concentrer, à prendre des décisions ou à se rappeler certaines choses; le non-respect des échéances; le piètre rendement aux examens; la perte d'intérêt à l'égard des sujets discutés en classe ou des études en général ou la diminution de la participation aux discussions ou à la vie scolaire en général.

Il se peut que de tels symptômes se manifestent chez une personne qui passe simplement une mauvaise journée ou semaine ou encore qui vit un moment difficile. Néanmoins, des symptômes qui se prolongent dans le temps peuvent signaler un trouble psychologique sous-jacent. Dans pareil cas, il faut renvoyer la personne au bureau des besoins particuliers ou aux services de counselling.

Le comportement agressif et hostile est INACCEPTABLE; en tel cas, les professeurs doivent adopter les mêmes mesures pour tous les apprenants et toutes les apprenantes (c.-à-d. demander à la personne en cause de quitter la salle ou appliquer les règlements du code de conduite).

****Veuillez noter que le personnel enseignant ne devrait pas affronter une personne qui se comporte de façon délirante mais non menaçante. Il est toutefois recommandé de reconnaître le comportement à l'aide de phrases telles que : « J'entends ce que tu dis, mais je ne suis pas du même avis. »***

- Fournir des directives explicites pour les devoirs.
- Minimiser les sources de distraction dans le milieu d'apprentissage.
- Prévoir un signal qui permettra d'attirer à nouveau l'attention.
- Aborder immédiatement tout comportement négatif des pairs à l'égard de l'apprenante ou de l'apprenant en cause.
- Permettre à l'apprenante ou à l'apprenant de quitter la salle si elle / il n'arrive pas à maîtriser son angoisse.
- Fournir des copies de ses notes pour couvrir la matière enseignée pendant une absence due à une urgence.
- Être prêt à rencontrer l'apprenant ou l'apprenante et le bureau des besoins particuliers dans le cadre de la planification d'urgence.
- Signaler bien à l'avance tout changement à l'horaire régulier.
- Reconnaître les petites réussites.
- Renvoyer l'apprenant ou l'apprenante aux services de counselling ou des besoins particuliers si l'on s'inquiète de sa santé mentale.

ADAPTATION DU PROGRAMME SCOLAIRE

Les apprenantes et les apprenants ayant des besoins particuliers doivent acquérir les compétences de base de leur programme. À cette fin, on adapte généralement le programme afin de minimiser ou d'éliminer les désavantages que présente leur déficience. Les adaptations sont propres à chaque personne. Le bureau des besoins particuliers du collège recommande des adaptations après avoir étudié les documents confidentiels que l'apprenante ou l'apprenant a fournis au collège. Voici quelques-unes des adaptations le plus souvent recommandées pour les apprenantes et les apprenants atteints de troubles psychologiques :

- Modifier la note de cours pour des raisons médicales (ex. aucune pénalité imposée pour retrait du cours après la date limite).
- Fournir une salle d'examen distincte.
- Accorder une période plus longue pour les tests et examens (la longueur de cette période est déterminée par le bureau des besoins particuliers).
- Permettre l'emploi d'aide-mémoire tels qu'une feuille de formules pendant les tests.
- Avoir recours à des procédures d'évaluation de rechange.
- Établir l'horaire des cours par ordre de priorité (c.-à-d. moment et séquence des cours du programme).
- Désigner une personne pour prendre des notes durant les cours magistraux.
- Réduire la charge de cours.
- Prévoir des pauses pour le repos et la prise de médicaments, selon les besoins.
- Fournir un accès sur place à des services de soutien psychologique et de renvoi.

RESSOURCES

Les professeurs peuvent emprunter des brochures, des livres et des vidéos ou obtenir des renseignements sur les ressources locales auprès du bureau des besoins particuliers du collège.



Association canadienne pour la santé mentale
2160, rue Yonge, 3^e étage
Toronto (Ontario) M4S 2Z3
Tél. : (416) 484-7750
Télééc. : (416) 484-4617
Site Web : www.cmha.ca

*Ce document est une compilation des ressources obtenues
auprès des collèges membres du Comité collégial en besoins particuliers.*



*COLLEGE COMMITTEE ON DISABILITY ISSUES
COMITÉ COLLÉGIAL EN BESOINS PARTICULIERS*